

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Créteil, le 19 décembre 2011

BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSÉES ET DE
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

☎ : 01 49 56 62 01 / DR
✉ : 01 49 56 64 08

Site LGD Développement à Limeil-Brévannes

**2^{ème} réunion du comité de suivi du chantier d'enlèvement de déchets
du 15 décembre 2011**

Compte-rendu de la réunion

Liste des personnes présentes :

Présidence de la réunion : M. Pierre DARTOUT, Préfet.

- PREFECTURE

- M. Christian ROCK (Secrétaire Général)
- M. Olivier HUISMAN (Secrétaire Général Adjoint)
- M. Michel BOISSONNAT (Directeur des Affaires Générales et de l'Environnement)
- Mme Marie-Hélène DURNFORD (Chef du bureau des installations classées et de la protection de l'environnement)
- M. Dominique REYNAUD (bureau des installations classées et de la protection de l'environnement)

- ADEME et sous-traitants

- M. Gwenaél GUYONVARCH (Directeur de l'ADEME)
- M. Thierry BAIG (Chef de projet ADEME)
- M. Marco DA CUNHA (chef de projet GRS VALTECH)
- Mme Nathalie MONTIGNY (BURGEAP)

- Inspection des installations classées (DRIEE UT94)

- M. Jean-Marie CHABANE, chef de l'UT94.

- Agence régionale de santé (ARS) – Délégation territoriale du Val-de-Marne

- M. DELANOUE

- Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

- M. le Capitaine Patrick PARAYRE (2^{ème} groupement d'incendie et de secours)

- Commune de Limeil-Brévannes
 - M. Joseph ROSSIGNOL, maire de Limeil-Brévannes et conseiller général
 - M. David JOLY, directeur des services techniques
 - M. Johann LUCAS, chef de cabinet du maire
- Commune de Valenton
 - M. Florent DALAINE, directeur du développement durable
- Commune de Villeneuve-le-Roi
 - M. Didier GONZALES, député-maire de Villeneuve-le-Roi
- Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne
 - M. Daniel ROFFE, DGST de la communauté d'agglomération
- Conseil Général du Val-de-Marne
 - M. Abraham JOHNSON, conseiller général
 - M. Michel CORONAS, Chef de Cabinet du Président du Conseil Général
 - Mme Sophie GIACOMAZZI, directrice adjointe DSEA
- Associations de riverains
 - M. Jean-Claude PETER, président de l'ADRERG (« Association de Défense des Riverains pour l'Environnement de la rue Albert Garry »)
 - M. Pierre SERGENT, président de l'association « Les Temps Durables »
 - Mme Sarah BARTLETT, présidente de l'association « La Soufrière ».

Personnes absentes excusées

- Commune de Valenton
 - Mme Françoise BAUD, maire de Valenton
- Conseil Général du Val-de-Marne
 - M. Gilles DELBOS, conseiller général

Ordre du jour :

- 1) Point sur l'avancement des travaux du chantier d'enlèvement de déchets (présentation GRS VALTECH)
- 1) Point sur la gestion des risques et nuisances inhérents au chantier (amiante, incendie, explosion, circulation au droit du site) (présentations ADEME et BSPP)
- 2) Point sur le suivi environnemental (présentation BURGEAP)
- 3) Echanges

En pièces jointes :

- diaporama de la présentation concernant le point 1) de l'ordre du jour (présentation GRS VALTECH) ;
- diaporama de la présentation concernant le point 3) de l'ordre du jour (présentation BURGEAP) ;

- brochure « Site LGD Développement à Limeil Brévannes », destinée à être distribuée aux riverains du chantier LGD.

Propos liminaires de M. le Préfet

M. le Préfet explique que, comme il s'y était engagé lors du premier comité de suivi du chantier LGD Développement du 14 novembre dernier, il réunit de nouveau le comité avant les vacances de Noël.

Il précise que la date d'aujourd'hui 15 décembre n'a pas été choisie par hasard car depuis hier, la phase active de tri et d'enlèvement des déchets a débuté (ce point sera exposé en détail au cours de la présentation du cabinet GRS VALTECH qui va suivre). Le début de cette phase active a été différé légèrement par rapport aux prévisions, car il a fallu prendre en compte, avec l'inspection du travail, la problématique de la présence éventuelle d'amiante pour les salariés intervenant sur le chantier. Sur ce point, les informations sont plutôt rassurantes et la gestion de ce risque ne devrait pas causer de retard au chantier.

M. le Préfet ajoute que ce deuxième comité de suivi sera également l'occasion d'aborder les questions soulevées au mois de novembre sur la gestion du risque, notamment d'explosions, lors de la phase d' « attaque » du tas de déchets.

La question de l'ouverture de la route départementale RD 110 sera également abordée.

M. le Préfet propose que les travaux se déroulent en trois temps :

- la société GRS VALTECH présentera l'avancement des travaux du chantier d'enlèvement des déchets ;
- l'ADEME et la BSPP feront un point sur la gestion des risques et nuisances inhérents au chantier (amiante, incendie, explosion, circulation au droit du site) ;
- le BURGEAP effectuera un point sur le suivi environnemental. La DRIEE et l'ARS donneront leur avis sur ce suivi

Les questions seront regroupées après les différentes présentations.

M. le Préfet précise par ailleurs qu'un bulletin d'information intitulé « Site LGD Développement à Limeil-Brévannes » a été réalisé conjointement par l'ADEME et la préfecture. Ce bulletin sera diffusé aux participants en fin de séance, afin que ceux-ci puissent le distribuer aux riverains.

Après ces propos introductifs, M. le Préfet passe la parole à M. DA CUNHA, chef de projet GRS VALTECH, pour une présentation de l'avancement des travaux du chantier d'enlèvement de déchets.

1) Point sur l'avancement des travaux du chantier d'enlèvement des déchets par GRS VALTECH

Voir la présentation PowerPoint jointe au présent compte-rendu : « Travaux de mise en sécurité de l'ancien site LGD DEVELOPPEMENT : Evacuation et traitement des déchets ».

En ce qui concerne l'amiante, le cabinet GRS VALTECH indique que cinquante échantillons (représentant quarante-huit mailles) ont été analysés.

Sur ces cinquante échantillons, seuls deux comportaient des fibres d'amiante. Ces deux échantillons amiantés feront l'objet d'un dispositif adapté afin de les retirer.

GRS VALTECH précise que 1 900 m³ ont été déstockés du tas de déchets entre hier (mercredi 14, date de début de la phase active de tri) et aujourd'hui.

A la suite de la présentation de GRS VALTECH, M. le Préfet donne la parole à M. Jean-Claude PETER, président de l'ADRERG. Celui-ci explique qu'il a aperçu à plusieurs reprises des sous-traitants de Bouygues, chargés d'effectuer des câblages dans le quartier voisin en cours de construction, ouvrir sans précautions particulières des regards du système d'égout à proximité du chantier LGD, et s'étonne que ces personnes n'aient pas été prévenues de risques auxquelles elles s'exposaient (émanations d'H₂S notamment) en respirant l'air du réseau d'égout.

M. le Préfet répond qu'il faut que des contacts soient pris entre l'ADEME, Bouygues et ses sous-traitants, afin de prévenir les risques d'émanations d'hydrogène sulfurée issues des lixiviats engendrées par le traitement des déchets sur le chantier LGD Développement. Au surplus, il demande qu'une signalisation spécifique soit mise en place pour prévenir toute intervention sur les regards.

M. le Préfet donne ensuite la parole à M. DALAINE, représentant la commune de Valenton. M. DALAINE souhaite savoir si la nouvelle voie RD110 pourrait être ouverte rapidement

M. BAIG (ADEME) répond que les vents dominants soufflent du chantier en direction de la RD110, et que par conséquent la nécessité de retirer les déchets le plus rapidement possible commande d'interdire la circulation sur cette voie (sur laquelle il pourrait y avoir diffusion de poussières, voire de fumées d'incendie).

M. le Préfet indique que le principe de précaution doit prévaloir et que bien évidemment cette problématique sera revue à la fin de la phase de destockage des déchets. Il remercie d'ailleurs le Conseil-Général et la Mairie de Limeil-Brévannes de leurs concours actifs sur cette thématique d'intérêt général.

2) Point sur la gestion des risques et nuisances inhérents au chantier (amiante, incendie, explosion, circulation au droit du site), par M. le Capitaine PARAYRE (BSPP)

M. le Capitaine PARAYRE (BSPP) prend ensuite la parole pour expliquer les recommandations liées aux retours d'expérience des sapeurs-pompiers pour ce type d'interventions. Au préalable, il indique que plus le chantier avancera, plus les risques diminueront.

En ce qui concerne l'analyse des risques :

- il convient de continuer à arroser le tas de déchets (pour limiter la diffusion des poussières à l'extérieur du tas) ;
- il est impératif de vérifier que les camions qui quittent le site ne contiennent que des déchets éteints ;
- il faut signaler à la BSPP la présence éventuelle de fûts pouvant contenir des gaz sous pression ;
- il convient enfin d'être vigilant vis-à-vis du risque d'effondrement du tas.

En ce qui concerne les précautions à prendre :

- il convient de mettre en place sur le chantier une manche à air (afin de connaître en permanence le sens du vent, ce qui est nécessaire pour combattre un incendie éventuel) ;
- le site doit être en permanence accessible aux pompiers. Le centre de secours le plus proche est celui de Villeneuve-Saint-Georges. Le représentant de la BSPP propose que le chemin de Sucy, qui constitue un bon accès pour les pompiers, soit cadenassé de manière à bloquer l'accès du site par ce chemin. En cas de besoin, les pompiers pourront couper le cadenas afin d'accéder rapidement au site.
- M. le maire de Limeil-Brévannes propose que des échanges aient lieu avec la BSPP afin d'obtenir une bonne coordination entre les pompiers de Paris et les services municipaux de Limeil-Brévannes, du point de vue de l'accessibilité du site.

Après la présentation de la BSPP, M. le maire de Limeil-Brévannes prend la parole au sujet de la diffusion du bulletin d'information évoqué par M. le Préfet en début de réunion. Il souhaite savoir si cette brochure pourra être diffusée à tous les habitants de la commune de Limeil-Brévannes.

M. le Préfet répond que la brochure n'a pas été reproduite en suffisamment d'exemplaires pour que l'on puisse la distribuer aussi largement, et que d'ailleurs une telle diffusion serait en contradiction avec les principes de l'ADEME. Néanmoins une impression supplémentaire de 200 exemplaires va être réalisée pour répondre aux besoins exprimés. En tout état de cause, il est convenu que le bulletin sera diffusé par voie électronique aux deux communes concernées.

3) Point sur le suivi environnemental, par BURGEAP

Mme MONTIGNY expose la présentation du BURGEAP (voir le support de présentation joint : « Suivi environnemental : comité de suivi n° 2).

Les résultats présentés confirment ceux déjà commentés lors du premier comité de suivi. Elle indique au surplus un élément nouveau : les résultats des deux premières campagnes de mesures de teneurs en dioxines sont maintenant connus (campagne des deux mois août/septembre 2011, et campagne du mois d'octobre 2011). Ces résultats indiquent que les teneurs en dioxines sur le site et dans son voisinage sont (en dehors de la période des incendies du mois d'octobre) comparables aux teneurs constatées en zone rurale ou périurbaine (rapport INERIS de 2001).

Mme MONTIGNY conclut sa présentation par le calendrier des actions qui vont être menées d'ici la fin du mois de décembre 2011 et dans le courant du mois de janvier 2012 (voir dernière diapositive de la présentation).

M. DELANOUE, représentant la délégation territoriale du Val-de-Marne de l'Agence Régionale de Santé (ARS), conclut à l'absence d'émissions préoccupantes pour la santé provoquées par le chantier LGD. M. CHABANNE, de la DRIEE est en phase avec cette analyse.

4) Echanges

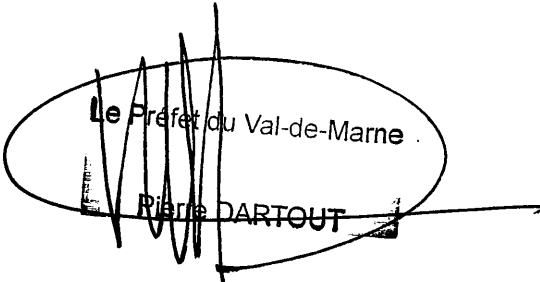
Les présentations qui précèdent sont suivies d'échanges entre les participants.

M. le maire de Limeil-Brévannes souligne que les riverains doivent être rassurés par les résultats qui viennent d'être présentés.

Aucun autre participant ne demande à prendre la parole.

M. le Préfet conclut la réunion en fixant à la fin du mois de janvier la date du prochain comité de suivi. Il invite par ailleurs la BSPP à intervenir sur le chantier en cas de besoin. Il précise en outre que le compte-rendu de cette réunion, complété par les présentations, sera diffusé aux participants, comme lors du comité de suivi précédent.

La réunion est close à 20h00.


Le Préfet du Val-de-Marne
PIERRE DARTOUT